

Alimentation

UN GRAND DÉBAT
SUR LA SOUVERAINETÉ

Des représentants de plusieurs organisations agricoles, des ministres et le président de la République seront réunis le 18 mai 2021.

Plus d'un an après avoir avoué que « déléguer notre alimentation » était « une folie », Emmanuel Macron répondra à des agriculteurs sur le sujet de la souveraineté alimentaire lors d'un événement en ligne, le 18 mai 2021. C'est ce que

prévoit le programme du « Grand rendez-vous de la souveraineté alimentaire », organisé par le Conseil de l'agriculture française (1) et le Centre national des concours et expositions agricoles (Ceneca), le propriétaire du Salon international de l'agri-



Emmanuel Macron répondra en direct à des questions d'agriculteurs lors d'un événement en ligne.

Cédric Faimali

INTERROGEZ LE PRÉSIDENT

« Une vaste campagne d'appel à interagir avec le président de la République » a été annoncée par les organisateurs du débat en ligne sur la souveraineté alimentaire du 18 mai. Les agriculteurs peuvent adresser leurs questions à Emmanuel Macron sur la plateforme pourunesouverainetealimentaire.fr. Le Président y répondra en direct lors de l'événement. Le tri des questions sera réalisé par l'équipe du chef de l'État. Ouverte à tous, la participation à ce « Grand rendez-vous de la souveraineté alimentaire » nécessite une inscription sur le site au préalable.

culture et copropriétaire du concours général agricole. Il s'agit de l'un des temps forts de la Semaine de l'agriculture française, qui se déroulera du 13 au 24 mai. Plus de 200 événements en région et à distance sont prévus. 177 sénateurs ont, de leur côté, proposé de créer une journée annuelle nationale de l'Agriculture. Le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, ouvrira les deux tables rondes aux-

quelles participeront plusieurs représentants institutionnels et des organisations professionnelles agricoles composant le Conseil de l'agriculture française. L'intervention du président de la République viendra clôturer cette journée. A. M.

(1) Il regroupe la FNSEA, Jeunes Agriculteurs, la CNMCCA, La Coopération Agricole, la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA), Groupama assurances mutuelles, la MSA et l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).